



District de l'Yonne de Football

10 Avenue du 4^{ème} R.I. - BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex

tél. : 03 58 43 00 60

e-mail : plantelme@yonne.fff.fr

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENT PERFORMANCE

PV57 Tech 10

Réunion du Lundi 04 Octobre 2021

Présents : Mr GUIDOU Alex, FEBVRE Alex, POUSSARD Jérôme, BILLOTTE Bruno, THOMAS Etienne

Début de la réunion 10H00

CHAMPIONNAT U18 DEPARTEMENTAL 1

Phase de brassage :

Rappel des RG Jeunes en cas d'égalité :

« En cas d'égalité dans un même groupe

- il est tenu compte en premier lieu du classement aux points du match joué entre les équipes ex-aequo.
- en cas d'égalité de différence de but entre les équipes ayant le même nombre de points, on retiendra celle calculée sur tous les matchs.
- en cas d'égalité de différence de but sur tous les matchs, on retiendra en premier lieu et dans les mêmes conditions celui qui en aura marqué le plus grand nombre. »

Groupe A :

Critère a) : égalité des 3 équipes

Critère b) : Joigny 1 est désigné 1^{er} du groupe.

Suite à la désignation de Joigny 1, premier du groupe A, la commission reprend les critères des RG :

Critère a) : GJ de l'Armançon 1 désigné 2^{ème} du classement suite à leur victoire lors de la J3 contre FC Paron.

Classement Groupe A :

1^{er} : Joigny

2^{ème} : GJ de l'Armançon 1

3^{ème} : FC Paron 1

4^{ème} Fontaine la Gaillarde 1

Groupe B :

Classement Groupe B :

A l'issue des 3 journées de brassage, voici le classement définitif :

1^{er} : Stade Auxerre 2

2^{ème} : ES Appoigny 2

3^{ème} : Auxerre ASC 1

4^{ème} : Aillant 1

Groupe C :

Critère a) : Champs sur Yonne/Coulanges la Vineuse 1^{er}, Avallon/Magny 2^{ème}, Tonnerre 3^{ème}

Classement Groupe C :

A l'issue des 3 journées de brassage, voici le classement définitif :

1^{er} : Champs sur Yonne/Coulanges la Vineuse

2^{ème} : Avallon FCO/ Magny

3^{ème} : UF Tonnerre

4^{ème} : Varennes/Serein AS

A l'issue de la phase Brassage U18, les 6 équipes ci-dessous constituent le groupe U18 D1 :

Nb	GROUPE U18 D1
1	US Joigny 1
2	GJ de l'Armançon 1
3	Stade Auxerre

4	ES Appoigny
5	Champs sur Yonne/Coulanges
6	Avallon FCO/Magny

Format : Poule de 6 équipes, 5 journées, match aller uniquement

Horaire : Début des rencontres à 16H00 (sauf si désidérata ou possibilité de jouer plus tôt – pas de plateau du foot animation) ou 15H30 (horaire d'hiver).

Dates : 16/10 – 23/10 – 13/11 – 20/11 – 27/11

CHAMPIONNAT U18 DEPARTEMENTAL 2

La commission prend acte de l'ensemble des 13 équipes engagées en U18D2 + 6 équipes de D1 soit 19 équipes au total.

Elle constitue 3 groupes : 2 de 6 équipes et 1 de 7 équipes.

Le format est le suivant :

- Formule championnat. 5 (ou 7) journées, match aller uniquement.
- Les modalités d'accèsion au groupe de D1 à l'issue de cette phase seront déterminées ultérieurement en fonction du nombre d'équipes de D1 accédant à la phase IS (2 normalement).
- Le premier de chaque groupe accèdera à la D1.

Nb	GROUPE A	GROUPE B	GROUPE C
1	Vinneuf/Champigny	Joigny 2	Magny/Avallon FCO
2	Cerisiers	St Georges	Chevannes/Charbuy
3	FC Gatinais en Bourgogne	Mont St Sulpice/Brienon	Toucy/Diges-Pourrain
4	Gron/Veron	Gj de l'Armançon 2	FC Champs / Coulanges la V. 2
5	Fontaine la Gaillarde 1	Aillant	Tonnerre 1
6	FC Paron	Auxerre ASC	Varennes/Serein AS
7	Exempt	Exempt	Courson/Clamecy

Groupe C : 7 journées :

J1 : 16/10 ; J2 : 23/10 ; J3 : 06/11 ; J4 : 13/11 ; J5 : 20/11 ; J6 : 27/11 ; J7 : 04/12

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais (sept jours) prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »

Fin de la réunion 10H45

Etienne THOMAS